



AGENT D'EXPLOITATION FORESTIÈRE

Autres dénominations : Bûcheron, Agent technique forestier



Mission

L'agent d'exploitation forestière réalise les coupes de bois et les façonne selon leur destination (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois de feu).

Activités



L'agent d'exploitation forestière prépare la réalisation des coupes :

- Il accède au chantier par le moyen le plus approprié.
- Il fait l'inventaire des arbres à couper en recherchant les marques du technicien forestier sur la parcelle.
- Il observe la direction de chaque arbre en vue de faciliter un éventuel débusquage (opération de déplacement des arbres abattus avant le débardage, opération suivante qui consiste à amener les bois jusqu'à un emplacement de stockage ou d'embarquement).
- Il choisit l'ordre d'abattage en fonction des trajectoires de chutes prévisibles.



L'agent d'exploitation forestière réalise les coupes et façonne les arbres :

- Il pratique l'entaille selon l'orientation choisie.
- Si l'arbre abattu est trop volumineux, il le recoupe à nouveau.
- Il réalise la couronne de débardage, c'est-à-dire le tronçonnage jusqu'aux premières branches.
- Il ébranche l'arbre et prend garde à bien raser les nœuds.
- Eventuellement, il utilise une hache lorsque les branches

sont en tension (lorsque le bois n'est pas dans une position d'appui complet).

- Si besoin, il classe les bois et les range (enstérage...).

L'agent d'exploitation forestière peut être amené à pratiquer le débusquage et le débardage.

Conditions d'exercice

L'agent d'exploitation forestière travaille dans une entreprise de travaux forestiers, pour un exploitant forestier privé ou à l'Office National des Forêts.

Ses conditions d'exercice évoluent selon la configuration du chantier (relief, terrain plat) et impliquent des déplacements permanents. Ses activités se déroulent en extérieur quels que soient les conditions climatiques et le rythme des saisons (résineux en été et feuillus plutôt en hiver). Sous la responsabilité du chef d'exploitation, il travaille le plus souvent au sein d'une petite équipe et s'organise individuellement.

Compétences et qualités

L'agent d'exploitation forestière possède des **notions de gestion sylvicole**. Il sait manier une tronçonneuse et une hache. Il connaît le milieu forestier et **s'y repère**. Il est capable d'anticiper **les réactions de l'arbre** et d'évaluer le terrain et les volumes. Il doit savoir **affûter sa tronçonneuse**. Doté d'une grande habileté, il est également **endurant** pour supporter le travail physique et les longues marches nécessaires.

Formation

- CAPA Travaux forestiers, spécialité bûcheronnage
- BP Travaux forestiers

Perspectives d'évolution

L'agent d'exploitation forestière peut devenir **exploitant forestier** ou **agent à la tâche** (agent à son compte, prestataire de services).

TÉMOIGNAGE



Pierrot CHRISTMANN

Agent forestier
Bas-Rhin

Quel est votre parcours professionnel ?

Je suis entré aux eaux et forêt comme agent forestier bûcheron en 1964. Aujourd'hui, je suis chef d'équipe et j'encadre une équipe de quatre personnes. Le responsable communique un cahier des charges avec les coupes à effectuer. Mon travail consiste à organiser le chantier et à répartir les tâches de la journée. C'est un métier où

l'on est en totale autonomie.

Après l'abattage, toutes les pièces sont numérotées et répertoriées sur un workbook pour être communiquées au responsable territorial. Dans nos missions, nous assurons également des interventions sylvicoles (plantation, dégagement, dépressage...).

Qu'est-ce qui vous plaît dans ce métier ?

C'est un métier qui m'a toujours plu. Aujourd'hui j'apprécie de pouvoir transmettre mes connaissances et d'assurer des formations auprès des jeunes. Sur les chantiers ce qui est également excitant, c'est de découvrir des situations toujours nouvelles : chaque arbre est différent. Et après 40 ans de métier, j'ai la satisfaction de pouvoir couper des parcelles que j'ai plantées. Notre métier a une influence sur notre environnement et sur l'évolution des forêts.

Quelles sont les qualités pour faire ce métier ?

C'est un métier physique, qui demande des aptitudes physiques équivalentes à celles requises pour un sport de haut niveau. Aujourd'hui les jeunes doivent être passés par l'école forestière, connaître les techniques d'abattage, apprendre les gestes. Des connaissances théoriques sont également demandées, connaissances des essences, des évolutions de la plante.



Pour en savoir +

Consulter

- la fiche ROME n° A1205 du Pôle emploi (www.pole-emploi.fr),
- la fiche bucheron du CIDJ (www.cidj.fr).

